PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2024, DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026 ET DU RÈGLEMENT 2023-561 – TAXATION 2024

AVIS est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, de la tenue de deux séances ordinaires du conseil, le vendredi 7 décembre 2023 à 15 h 30 et 15 h 45, à la salle communautaire du 85 Grand rue à Sainte-Catherine-de-Hatley, conformément aux articles 431 et suivants du *Code municipal du Québec*.

Les principaux sujets débattus au cours de la première séance à 15 h 30 auront trait à l'adoption du budget 2024 et du plan triennal des immobilisations 2024-2025-2026 et au cours de la deuxième séance à 15 h 45 du Règlement 2023-561 - Taxation 2024.

Donné à Sainte-Catherine-de-Hatley, ce 21 novembre 2023

Marc Marin
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS ANNONÇANT L'ADOPTION DU BUDGET 2024, DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026 ET DU RÈGLEMENT 2023-561 – TAXATION 2024

Je, soussignée, Marc Marin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été publié et affiché conformément à la loi, au bureau municipal situé 35, Chemin de North Hatley à Sainte-Catherine-de-Hatley, à l'église Sainte-Catherine et au 50, de la Grand-Rue à Sainte-Catherine-de-Hatley, à compter du 21 novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 21 NOVEMBRE 2023

MARC MARIN
Directeur général et greffier-trésorier